

## Règlement et calendrier du Championnat B !

Posté par Wina\_Antoine - le 28 Août 2013 à 16:35

	Jetons gagnés
1er de chaque manche	1 500
2ème	1 000
3ème	500

Les **3 premiers de chaque manche** seront qualifiés pour la Super Finale. Un joueur peut cumuler les jetons s'il apparaît dans les 3 premiers à plusieurs reprises.

*EXAMPLE : Un joueur atteignant la 1ère place durant la 1ère manche et la 2ème place durant la 4ème manche engrangera 2 500 jetons pour la Super Finale.*

### • Classement général :

	Jetons gagnés
1er du classement général	2 500
2ème	2 000
3ème	1 500
4ème	1 000
5ème	500

Le Challenge Serial Killer regroupe les joueurs ayant éliminé le plus d'adversaires au cours des 8 manches du championnat. Les **5 joueurs ayant éliminé le plus d'adversaires** durant le Championnat gagneront de 500 à 2 500 jetons.

*EXAMPLE : Le joueur ayant éliminé le plus d'adversaires durant les manches du championnat engrangera 2 500 jetons pour la Super Finale.*

[Consultez le classement du challenge Serial Killer](#)

Si vous avez des questions, nous sommes à votre écoute ☺

Bonne chance à tous !

## Règlement du championnat B de Club Poker Manager

- Les tournois se joueront par table de 9 joueurs (full ring). Le tapis de départ sera de 3 000 jetons avec des niveaux de 10 minutes.
- Les tournois sont réservés aux membres du club inscrits sur le forum et sont accessibles par un mot de passe qui sera communiqué sur le site.

---

## Re: Règlement et calendrier du Championnat B !

Posté par poker\_savoie - le 29 Août 2013 à 14:25

Quand tu dis: "Au maximum, un joueur pourra durant la même période participer aux championnats de deux clubs (à condition que les clubs concernés soient d'accord).", qu'est ce que cela veut dire exactement?

Si un joueur fait déjà 2 autres championnats avec des communautés poker qu'il a l'habitude de cotoayer, pourquoi n'aurait il pas les mêmes droits que tout membre de clubpokermanger? à savoir faire son championnat online?

Est ce d'ailleurs légal que des membres d'une association n'aient pas les mêmes droits? (le fait que quelqu'un soit adhérent de 2 autres associations n'est à mon avis pas un critère légal de discrimination dans une asso, les gens faisant ce qu'ils veulent de leur vie en dehors de l'asso)

Que se passe t il si un joueur décide de faire 3 championnats (recevant les mots de pass par newsletter)?

Les championnats risquent d'être perturbés par des joueurs qui feraient plus de 2 championnats (vu qu'il est impossible de les en empêcher), et tous les classements des championnats risquent d'être faussés, non?

---

## Re: Règlement et calendrier du Championnat B !

Posté par Wina\_Antoine - le 29 Août 2013 à 15:01

**poker\_savoie écrit:**

Quand tu dis: "Au maximum, un joueur pourra durant la même période participer aux championnats de deux clubs (à condition que les clubs concernés soient d'accord).", qu'est ce que cela veut dire exactement?

Si un joueur fait déjà 2 autres championnats avec des communautés poker qu'il a l'habitude de cotoayer, pourquoi n'aurait il pas les mêmes droits que tout membre de clubpokermanger? à savoir faire son championnat online?

Est ce d'ailleurs légal que des membres d'une association n'aient pas les mêmes droits? (le fait que quelqu'un soit adhérent de 2 autres associations n'est à mon avis pas un critère légal de discrimination dans une asso, les gens faisant ce qu'ils veulent de leur vie en dehors de l'asso)

Que se passe t il si un joueur décide de faire 3 championnats (recevant les mots de passe par newsletter)?

Les championnats risquent d'être perturbés par des joueurs qui feraient plus de 2 championnats (vu qu'il est impossible de les empêcher), et tous les classements des championnats risquent d'être faussés, non?

Hello,

Si nous constatons qu'un joueur a participé aux manches de plus de 3 championnats différents de clubs différents, nous le contacterons pour l'informer qu'il doit choisir les deux clubs sur lesquels il reste.

C'est effectif pour tous les championnats qui incluent ce point de règlement.

S'il y a un souci relatif aux cotisations, le joueur devra s'arranger avec le club concerné.

Pour ce qui est des mots de passe, le responsable du club pourra tout à fait supprimer un joueur de sa newsletter.

Je tiens d'ailleurs à préciser que ce point de règlement n'est pas spécifique à Club Poker Manager; il concerne tous les clubs avec lesquels nous avons un partenariat.

Concernant l'aspect légal, il s'agit d'une compétition organisée sur Winamax, dont le règlement a été établi par nos soins.

Je te souhaite une bonne journée.

---

**Re: Règlement et calendrier du Championnat B !**

Posté par WebMaster - le 03 Septembre 2013 à 21:40

---

Bonjour à tous,

Comme vous pouvez le constater, le règlement du championnat vient d'être modifié. La restriction concernant le nombre de championnat ne s'applique pas à CPM.

**Vous pouvez donc jouer deux championnats ET participer à notre championnat !**

**Webmaster en mode good news !**

---